

Réunion du Conseil Municipal du 7 avril 2021

Points à l'ordre du jour :

Vote des budgets primitifs 2021, vote des taux d'imposition 2021, éclairage public et enfouissement du réseau téléphonique au Poteau d'Aubugues, questions diverses.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Budgets primitifs 2021

Budget Commune :

Le BP 2021 s'équilibre en fonctionnement à 639 035,26.

Taux d'imposition :

La taxe d'Habitation sur les résidences principales a définitivement été supprimée par l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Les communes ne percevront plus de TH, mais en compensation elles percevront le produit de la Taxe Foncière Bâtie du Département.

Les taux d'impositions pour l'année 2021 seront donc de :

- ✓ Taxe Foncière Bâti : 45,03%
- ✓ Taxe Foncière Non Bâti : 110,28%

Le montant des investissements s'élève à 960 999,64 € et comprend des acquisitions diverses (matériel informatique, mobilier, chargeur ...), les travaux d'isolation de l'école, les travaux de sécurisation et d'embellissement du village de la Croix d'Aubugues et l'aménagement d'un WC public et d'un local associatif.

Budget Eau et assainissement :

Le budget primitif s'équilibre à 187 139,21 € en fonctionnement et à 172 920,00 € en investissement.

Budget Lotissement :

Le BP s'équilibre à 58 975,99 € en fonctionnement (la section investissement correspond à des écritures de stocks).

Ces budgets sont votés à l'unanimité des présents.

- **Eclairage public**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les projets de travaux d'éclairage public à la Croix d'Aubugues.

Le devis s'élève à 47 000,00 € HT, le montant à la charge de la commune est de 50 % du montant de l'opération soit 23 850,00 € : accord du Conseil Municipal.

- **Enfouissement du réseau téléphonique**

Les travaux d'embellissement du village de la Croix d'Aubugues nécessitent un enfouissement du réseau téléphonique.

Le coût de ces travaux s'élève à 36 700,00 €, le montant à la charge de la commune est de 50 % soit 18 350,00 € : accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

- **Logement Mairie 1^{er} étage**

La plaque électrique de l'appartement est défectueuse. A voir pour son remplacement.

- **Salle polyvalente**

Une étude est en cours sur l'extension de la salle polyvalente.

- **Table de pique-nique**

Il est proposé de mettre 2 tables de pique-nique au City Stade.

- **Animation EFCV**

L'EFCV (Entente Football Châtaigneraie Veinazès) a sollicité la Mairie pour le prêt du terrain de foot afin de proposer une animation aux enfants sur le terrain de football le 21/04/2021.

- **Entretien terrain**

Le Sporting Châtaigneraie Cantalien a sollicité la Mairie pour ressemer la pelouse du terrain de foot.

- **Lotissement**

Reflexion à lancer sur la vente des lots restants. Les quilles qui protègent l'accès au chemin piétonnier devant les maisons locatives sont à refixer.

- **Bilans 24 H réalisés par La Mage**

Suite à la visite de la Mage de nos 4 stations d'assainissement il a été préconisé la réalisation des vidanges des stations de Lacamp et de Cancelade.

La station du Bourg va nécessiter une réhabilitation très prochainement. Ces travaux peuvent être financés par Adour Garonne à hauteur de 70 à 80 %.

A voir également si le plan de zonage d'assainissement nécessite une mise à jour.

- **Commission de sécurité du 26/04 de l'école**

La 1^{ère} tranche des travaux est terminée. La 2^{ème} tranche débute le 8 avril jusqu'à fin mai.

A la rentrée de septembre, toutes les salles du rez-de-chaussée seront terminées.